

Bény



2018



**NOS QUARTIERS CHANGENT
ET SE DÉVELOPPENT**



LA VIE AU QUOTIDIEN SUR NOTRE COMMUNE

► NAISSANCES

GAVAND Rémi,
né le 14 février 2018 et domicilié 1851 route des Blancs

LOUIS Loris,
né le 6 mars 2018, domicilié 514 Grande rue

DARRET Valentin,
né le 27 mai 2018 et domicilié 80 impasse de la Vavre

DESEQUELLES Adam,
né le 8 août 2018 et domicilié 567 Grande rue

ANTUNES GUYOT Luis,
né le 15 septembre 2018 et domicilié 362 route de la croix carrée

DUVERT MERLE Laura,
née le 16 novembre 2018 et domiciliée 1322 route d'Aussiat

PERRON Elliot,
né le 28 décembre 2018 et domicilié à Petit Vacon

► DÉCÈS

GHERARDI veuve GAVAND Pauline décédée le 11 février 2018

MONNET veuve PONCET Denise décédée le 4 mai 2018

CURIAL veuve BURIGNAT Simone décédée le 26 mai 2018

BURDEYRON veuve CHAMBARD Marguerite décédée le 15 octobre 2018

MORAND Robert décédé le 1^{er} décembre 2018

► MARIAGES

GROSJEAN Denis et MICHON Laure le 31 mars 2018

PERDRIX Jean-Marc et BARD Géraldine le 14 avril 2018

BÉRARD Cédric et CAMPION Marie-Ange le 30 mai 2018

BURY Ambroise et DONGUY Marie-Laure le 11 août 2018

Bény



> Mairie

2 place de la mairie
01370 Bény

- **Téléphone : 04 74 51 00 49**
- **Télécopie : 04 74 42 06 84**
- **Mail : contact@mairie-beny.fr**

> Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et samedi
de 9 h à 11 h 30



Votre bulletin municipal « Bény » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, dans le respect de la biodiversité et de l'équilibre entre exploitation forestière, loisirs et écologie. Les encres utilisées sont élaborées à partir de matières premières végétales renouvelables.

Directeur de la publication : Patrick Bavoux — maire
Secrétariat de rédaction : Maurice Maréchal — 1^{er} maire adj.
La commission communication : Laurence Bornéat, Christelle Glasson, Bruno Buiron, Didier Charvet, Christophe Teillard et Maurice Maréchal
Rédaction : Les responsables d'associations et de commissions
Éditeur : Mairie de Bény
Crédit photo : Mairie de Bény
Composition et impression : Made in Com by Hervé Goyard
Parution annuelle, tirage : 345 exemplaires
Distribution : Les employés communaux

Les numéros peuvent être consultés sur le site
www.mairie-beny.fr

Bonne
& heureuse
Année

2019

La municipalité

**LE MOT DU MAIRE**

Je débute ce mot du maire en souhaitant une bonne année à toutes et tous dans votre vie personnelle et professionnelle, pour l'ensemble de vos familles et de vos proches. Je souhaite également une bonne année d'activités associatives aux responsables d'associations et à leurs membres.

Ces associations qui animent le village tout au long de l'année par des manifestations diversifiées et complémentaires, du sport, de la culture, des loisirs et de la détente. Des bénévoles sont présents partout et donnent de leur temps pour animer notre village.

Leur solidarité, j'ai pu la constater lors d'un appel pour rechercher une personne disparue sur notre commune le 15 juillet 2018. Une soixantaine de personnes a répondu présent en quelques heures. La famille et la municipalité vous remercient pour cette réactivité et cette implication.

A noter également une jolie cérémonie du 11 novembre pour le centenaire de la guerre 14-18. Une nombreuse assistance, dont beaucoup d'enfants de l'école, a rendu hommage aux poilus.

Créer un lieu de rencontres, créer du lien social, le village doit posséder ce lieu. C'est ce sur quoi nous travaillons actuellement en collaboration avec la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B).

2018 est la concrétisation de nos projets : le village, après les derniers travaux, a été joliment fleuri par l'équipe du comité de fleurissement. Pour l'entretien de l'ensemble de la commune, nous avons investi dans un désherbeur thermique ; cela conforte notre objectif de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires. Objectif quasiment atteint à ce jour.

Nous continuons d'isoler les bâtiments communaux. Après l'isolation des appartements des anciennes écoles en 2017, des travaux ont été réalisés au secrétariat de mairie. D'autres sont prévus à l'entrée de la salle Garavand.

Des constructions sortent de terre. Le terrain municipal est de nouveau utilisé pour le sport à la suite d'une convention signée avec l'ESB Marboz. Les travaux de la cure ont débuté fin décembre et le lotissement Ouest est en bonne voie pour la signature d'un compromis de vente.

2019 verra l'aboutissement de ces projets importants pour notre commune.

Notre rattachement à la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Bourg-en-Bresse depuis le 1er janvier 2017 entre dans une phase opérationnelle importante. Le syndicat des eaux Bresse Revermont auquel nous appartenions fusionne avec 3 autres syndicats et devient le « Syndicat de Distribution d'Eau Potable Bresse Suran Revermont ». Le syndicat de rivières Sevron Solnan est en cours de négociations pour son futur statut. Nous avons été dans l'obligation de supprimer la cotisation fiscalisée de ce syndicat et de la reprendre, après vote en conseil municipal, sur nos taxes locales. La gestion de l'assainissement collectif est transférée au 1er janvier 2019 à la CA3B. Des discussions sont en cours afin d'harmoniser les horaires et le temps d'ouverture des déchetteries de l'ensemble de la CA3B ainsi que la gestion de la voirie communautaire.

D'autres dossiers sont en cours d'évolution. Nous devons rester vigilants pour représenter et défendre notre territoire et en particulier notre commune.

Bonne année 2019!
Patrick Bavoux

SOMMAIRE**COMMISSION DES FINANCES** p. 4 et 5

- Les comptes administratifs 2017/2018

SENIORS p. 6 à 11

- Les anciens combattants
- Club des retraités de Bény
- Retraite sportive
- Comité FNACA
- CCAS
- Des ateliers très ré-créatifs
- Groupement paroissial

CULTURE p. 12 et 13

- Association « Au long court »
- Si Bény chantait
- Médiathèque municipale
- Le Club des lecteurs

DÉVOUEMENT p. 14 à 17

- Comité de fleurissement
- Amicale des donneurs de sang
- L'amicale des sapeurs-pompiers
- Compagnie des sapeurs-pompiers

**INTERCOMMUNALITÉ** p. 18 à 20**URBANISME** p. 21

- Les maisons poussent comme des champignons

ENFANCE & JEUNESSE p. 22 à 25

- Commission vie scolaire
- Année scolaire 2017 / 2018
- Les petits Bényeurs
- Le Sou des écoles

SPORT & LOISIRS p. 26 à 30

- Comité des fêtes
- Fasilá'gym
- Téléthon
- Comité de chasse
- Société de pêche
- Amis du rugby Bény Villemotier
- Chantons sous la pluie

INVESTISSEMENTS ET ENTRETIEN p. 31 à 33

- Commission voirie, sécurité routière, environnement
- Commission bâtiments
- Projets terminés ou en cours de réalisation

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE p. 34**RÉTROSPECTIVES 2018 EN IMAGES** p. 35 à 36

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Nous présentons ici, les résultats financiers réalisés au 31/12/2018 bien qu'ils ne soient pas encore validés par le conseil municipal. Cette colonne supplémentaire permet de nous rapprocher davantage de la réalité de l'année écoulée.

Les réparations des bâtiments dues aux vents violents et à l'orage de grêle de 2017 sont facturées et les remboursements des assurances sont comptabilisés dans le compte administratif de fonctionnement. Recettes et dépenses de fonctionnement restent globalement stables avec des variations inférieures à 1% sur 2 ans.

Le remboursement du prêt à court terme consenti pour l'opération cœur de village impacte artificiellement les résultats de 300 000 €. Prévu sur 4 échéances trimestrielles, il a été remboursé sous 18 mois grâce aux subventions du département et de l'état. Il reste 13 échéances pour le prêt à long terme de 200 000 €. A ce jour, ne demeurent que deux emprunts : école et cœur de village.

En 2018, nous avons acheté divers matériels pour la somme de 13 000 € : matériel et tenues de pompiers, robot de cuisine, plaques de rues, destructeur électrique d'insectes volants, tondeuse, taille haie, désherbeur thermique, illuminations de Noël, barillets de portes et 2 réfrigérateurs pour le secrétariat et la salle Tilleul.

Le paiement des travaux de rénovation du cœur du village est pratiquement terminé à l'exception du panneau d'informations lumineux qui sera posé début février. La fin des subventions nous parviendra au 1^{er} semestre 2019.

Des travaux ont été réalisés dans divers bâtiments pour 9 000 € environ : moteur d'une cloche et pics anti-pigeons à l'église, isolation du secrétariat de la mairie (subventionnée à 40%), panneaux de l'école Maryse Hilsz, éclairage du local des pompiers.

Nous poursuivons le respect de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) avec un peu moins de 1 000 € pour les bandes podotactiles et les rambardes additionnelles des escaliers. Il nous reste à réaliser les toilettes publiques.

Le budget d'assainissement collectif (budget indépendant M49) est géré depuis le 1^{er} janvier 2019 par la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Bourg-en-Bresse.

La situation financière de la commune est qualifiée de saine et stable par le Trésor Public. L'arrivée de nouveaux habitants devrait augmenter les recettes dans les années à venir.

1 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2017	Reste à réaliser + Budget primitif 2018	Compte administratif 2018 estimé au 28/12/2018
Charges à caractère général	137 671,12 €	235 252,00 €	182 702,22 €
Charges de personnel	244 468,71 €	240 594,00 €	229 678,52 €
Atténuations de produits	29 907,00 €	30 500,00 €	30 463,00 €
Autres charges de gestion courante	58 615,89 €	62 818,00 €	60 782,86 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	20 233,13 €	22 873,00 €	22 872,02 €
Charges exceptionnelles	159,04 €	200,00 €	145,40 €
Opération d'ordre entre sections	62 027,05 €	19 939,00 €	19 938,01 €
Dépenses imprévues		18 474,00 €	
Virement section d'investissement		112 049,00 €	
TOTAL	553 081,94 €	742 699,00 €	546 582,03 €
2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Produits des services	23 685,59 €	19 000,00 €	26 028,25 €
Impôts directs	331 881,73 €	331 943,00 €	347 854,40 €
Dotations subventions	155 985,38 €	136 952,00 €	141 306,14 €
Autres produits de gestion courante	24 725,95 €	24 600,00 €	29 624,80 €
Produits financiers			
Produits exceptionnels	56 735,14 €	30 710,00 €	26 482,42 €
Opérations d'ordre entre section	10 334,03 €		
Atténuations de charges	27 285,89 €	18 000,00 €	21 600,00 €
Excédent exercice précédent	103 942,86 €	181 494,00 €	181 494,63 €
TOTAL	734 576,57 €	742 699,00 €	774 390,64 €

3 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Compte administratif 2017	Reste à réaliser + Budget primitif 2018	Compte administratif 2018 estimé au 28/12/2018
Déficit exercice précédent	48 691,56 €		
Remboursement d'emprunts (capital)	46 366,64 €	341 448,00 €	341 447,19 €
Remboursement caution logement communal	885,00 €	660,00 €	330,00 €
Subventions d'équipement versées			
Dépenses imprévues		5 479,00 €	
Régularisation comptes pour HELIOS	23 138,72 €		
DÉTAIL PAR OPÉRATIONS			
Réserves foncières			
Dorthan : cession parcelles	10 334,03 €		
<i>Matériel 2017 : robot cuisine, logiciel mairie, frigo stade, raccordement défibrillateur stade, raccordement sms pour pompiers, cloture pompe à chaleur</i>	6 011,84 €		
<i>Matériel 2018 : Matériel pompiers, robot cuisine, plaques de rues, destructeur électrique d'insectes volants, tondeuse, taille haie, desherbeur thermique, illuminations, barillets de porte</i>		20 000,00 €	12 919,63 €
Dorthan (hall : 13212 €) + agorespace (jeux mobilier : 23396,20 €)	810,00 €		
Traversée du village	442 508,30 €	91 200,00 €	71 349,00 €
Clocher Eglise			
Travaux dans bâtiments communaux	29 323,42 €	14 700,00 €	8 523,24 €
Cimetière		8 848,00 €	
Dorthan : cession parcelles			
Aménagement du stade		100,00 €	
Site internet		2 500,00 €	1 980,00 €
Licence restaurant		8 600,00 €	8 600,00 €
Toilettes publiques		2 000,00 €	
Accessibilité		34 000,00 €	864,73 €
TOTAL	608 069,51 €	529 535,00 €	446 013,79 €
4 - RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Fonds de compensation T.V.A.		87 197,00 €	85 830,00 €
Exédent exercice précédent		171 709,00 €	171 709,41 €
Affectation résultat exercice précédent	63 456,56 €		
Caution logement communal	330,00 €	660,00 €	330,00 €
Emprunt	500 000,00 €		
Taxes aménagement	4 547,36 €	5 685,00 €	7 343,87 €
Régularisation comptes pour HELIOS	23 138,72 €		
Opération d'ordre : amortissements	19 938,02 €	19 939,00 €	19 938,01 €
Virement de la section de fonctionnement		112 049,00 €	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR OPÉRATIONS			
Dorthan : cession parcelles	42 089,03 €		
Subvention SDIS : matériel pompiers			586,14 €
Acompte subvention traversée du village	118 140,83 €	130 000,00 €	42 094,08 €
Subvention réserve parlementaire pour défibrillateur	895,00 €		
Subvention DETR pour cimetière	1 020,00 €	2 296,00 €	
Subvention département pour jeux mobilier Dorthan	6 223,40 €		
TOTAL	779 778,92 €	529 535,00 €	327 831,51 €
5 - BALANCE			
Dépenses totales	1 161 151,45 €	1 272 234,00 €	992 595,82 €
Recettes totales	1 514 355,49 €	1 272 234,00 €	1 102 222,15 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	353 204,04 €		109 626,33 €

LES ANCIENS COMBATTANTS



Dépose des bleuets des enfants pour le 11 novembre

Il y a cent ans, à la fin de la première guerre mondiale, des associations d'anciens combattants se sont constituées à travers la France. A ses débuts la section locale de Béný regroupait les anciens combattants de 14-18, ceux de 39-45 et, depuis les années 1960, la 3ème génération du feu avec les anciens d'AFN (Afrique Française du Nord).

Succédant en 2016 à Gilbert Robin, ancien combattant d'AFN, c'est désormais Georges Laurent qui assure la présidence de l'association. A ses côtés Louis Morand assure les fonctions de secrétaire-trésorier et porte-drapeau.

“ *La fédération a pour mission de contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations.* ”

Pour rappeler à tous ce que fût le sacrifice des femmes et des hommes lors des derniers conflits armés, la municipalité a tenu à commémorer le centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918.

Un travail de préparation diligenté par les institutrices auprès des enfants de notre école a débouché sur la création d'une dizaine de panneaux relatant les faits de guerre des soldats de Béný « Morts pour la France ». Les élèves ont également retracé l'historique du monument aux morts.

La cérémonie du 11 novembre fut particulièrement émouvante et très suivie. Les enfants ont déposé à tour de rôle, un symbolique bleuets de leur confection au pied du monument aux morts. Ils ont également exposé le résultat de leurs recherches dans la salle Garavand.



Les bleuets réalisés par les enfants de l'école



La minute de silence

DATES À RETENIR

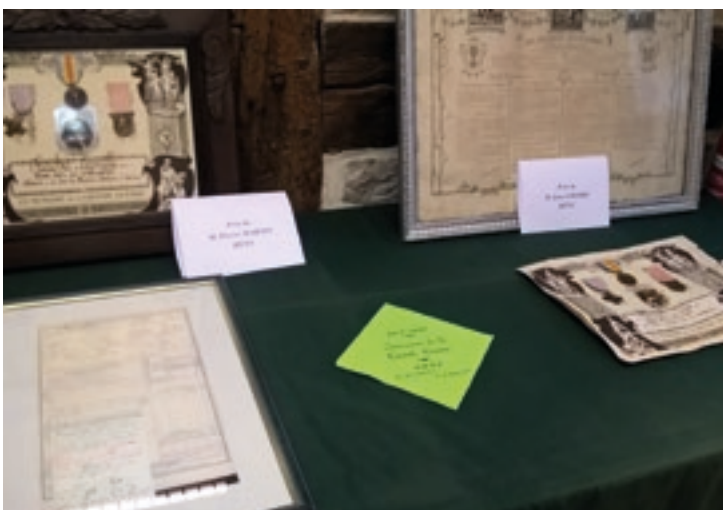
- **Mercredi 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945
- **Lundi 11 novembre** : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



→ EXPO GRANDE GUERRE

Trois semaines plus tard, la municipalité et la médiathèque organisaient une exposition sur la Grande Guerre avec la participation exceptionnelle de M. Zagonel entouré de ses trésors historiques et des panneaux de l'école. Quelques personnes ont également fourni des documents et objets familiaux ayant appartenu à nos héros locaux (distinctions, correspondance, photos, objets et souvenirs personnels).

Le vendredi était réservé aux élèves de Bénvy qui profitaient des explications de M. Zagonel dans une rencontre fructueuse. Les deux jours suivants étaient ouverts au public, venu en nombre. Les visites organisées par groupe de 5 à 10 personnes permettaient un échange direct. Au cours d'une cérémonie de remerciement aux bénévoles, un cadeau a été remis à M. Zagonel. Nous remercions également tous les bénévoles qui ont participé à cet événement.



CLUB DES RETRAITÉS DE BÉNY

CHANGEMENT DE BUREAU DANS LA CONTINUITÉ



Anciennes et nouvelle présidentes



Nouveau bureau derrière la banquise

Les deux co-présidentes Andrée Poncet et Andrée Morand ont souhaité laisser leur place lors de l'assemblée générale de janvier 2018 après de longues années d'implication active et efficace.

Un nouveau conseil d'administration s'est réuni pour élire le bureau. Anne-Marie Rodet a accepté la présidence, s'entourant de Michèle Rodet, vice-présidente, Jean-François Poupon, trésorier, Danièle Gavand et Marie Rose Burdeyron secrétaires et les membres par ordre alphabétique : Marie-Odile Maréchal, Danièle Marquis, Christian Pinvidic, Michèle Reboux et Paule Sève.

Les activités ont repris dans la continuité de ce qui avait été mis en place précédemment.

La manifestation la plus importante du club reste le loto du dimanche 11 mars qui a attiré encore plus de participants que les années précédentes. Ce succès est encourageant. Quelques améliorations seront apportées à celui du 10 mars 2019.

Après les rencontres bimensuelles de septembre à fin avril autour des jeux de cartes et de société, les adhérents se sont retrouvés en mai, au restaurant chez la Rolande à Condeissiat. En août, ils se sont rassemblés pour un pique-nique au stade de Bény puis à la Table Marbozienne fin septembre. La reprise s'est faite le 3 octobre. Le repas de Noël, préparé par Christine et Yann (du restaurant MIJO de Bourg-en-Bresse) a eu lieu le 9 décembre. A cette occasion, Andrée Poncet a été distinguée « Présidente d'honneur du club » pour ses 10 années de présidence.

En 2019, les dates des rencontres restent identiques sauf en janvier (avec l'assemblée générale le 9 janvier 2019), la suivante est fixée le 23 janvier soit le 4^{ème} mercredi. En mai le 1^{er} et le

8 mai étant des jours fériés, il n'y aura donc qu'une rencontre le jeudi 16 mai pour le repas au restaurant.

Pendant que certains jouent salle Tilleul, d'autres s'organisent autour d'une grande table dans la salle multimédias pour de nombreuses activités de loisirs créatifs avec l'aide, les idées et les compétences de Yvette Cézette. Cet atelier a déjà attiré de nombreuses personnes nouvellement retraitées de Bény et des environs. A la fin des séances tou(te)s les participant(e)s se retrouvent pour un moment convivial autour d'un café, d'une tisane et de petits gâteaux dans la salle Tilleul.



Anniversaires 2017



Anniversaires 2018

DATES À RETENIR

- **Mercredi 9 janvier** : Assemblée Générale
- **Dimanche 10 mars** : Loto
- **Jeudi 8 août** : Pique-nique au stade
- **Dimanche 8 décembre** : Repas de Noël

Cette année, nous avons eu la tristesse de voir partir quatre de nos membres : Simone Burignat, Denise Poncet, Marguerite Chambard et Robert Morand. Nos pensées vont à leurs familles. Sur le bulletin de cette année figurent ceux qui ont fêté leur anniversaire fin 2017 et fin 2018 car la date de parution nous a permis de mieux coller à l'actualité.

LA RETRAITE SPORTIVE

LA BONNE SANTÉ EST LE RÉSULTAT D'UNE RETRAITE SPORTIVE

L'association compte 88 adhérents qui, en majorité participent aux randonnées du lundi et du mardi, certains seulement à la gymnastique et d'autres à l'aquagym à Montrevel-en-Bresse.

Les marches du lundi sont fréquentées en moyenne par 14 personnes, parcourant au total 241 km pour une dénivellée cumulée de 3086 m. Le mardi, voit une fréquentation moyenne de 26 personnes, parcourant 391 km et cumulant 7595 m de dénivellé positif.

Les inscriptions pour la gymnastique douce avec Caroline ont été nombreuses, celles pour l'aquagym se feront en début d'année car les séances reprennent fin mars.

→ CETTE ANNÉE 2018 RESTERA RICHE EN ÉVÈNEMENTS :

- le 8 janvier, la première randonnée s'est terminée par le tirage des rois,
- le 24 mai, une séance d'initiation a permis de découvrir d'autres activités avec la présence de JP. Raffelli président du Coders et des animateurs des clubs voisins (danse, swing golf, badminton, marche nordique),
- le séjour de randonnées s'est déroulé à Samoëns du 1^{er} au 5 juin,
- le 3 juillet, nous avons partagé le pique-nique au stade de Béný,
- la participation à la journée du poulet le 19 juillet à Saint-Nizier-le-Bouchoux,
- le 30 août, l'assemblée générale avec la participation du président JP. Raffelli et de Monsieur le Maire,

- le 4 septembre, la sortie en Ardèche,
- le 15 novembre, la marche nocturne suivie de la soirée « Beaujolais nouveau »,
- le 18 décembre, la sortie à Oingt au pays des pierres dorées.

Les membres du bureau ont également participé à plusieurs réunions départementales.



Lors du séjour à Samoëns, les 30 participants ont pu découvrir la vallée du Giffre, le cirque du Fer à Cheval avec ses 32 cascades, et les monts alentour : la Bourgeoise, les chalets du Criou, le village d'alpage des Fonts, le refuge de Sales (bouquetins, renard, marmottes et une flore superbe)... en compagnie de deux accompagnateurs de moyenne montagne. Ce fut également l'occasion de visiter le parc botanique de la Jaýsinia ainsi que la chartreuse de Mélan et son exposition d'art contemporain.

Il faut aussi noter la participation toujours active de nos accompagnateurs locaux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour nous tout au long de l'année.

Nous partageons de bons moments de convivialité et de découverte. La retraite sportive est encadrée par des bénévoles qui ne se ménagent pas pour permettre au groupe de fonctionner dans d'excellentes conditions. Merci à eux.

À RETENIR

- Randos lundi et mardi



Tirage des rois janvier 2018



Le petit train du Vivarais

LE COMITÉ FNACA

INTERCOMMUNAL MARBOZ BENY PIRAJOUX



Le comité intercommunal FNACA de Marboz, Bénvy et Pirajoux est toujours aussi dynamique.

Avec 290 000 adhérents, la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) est la plus importante association d'anciens combattants de France.

Notre comité local compte actuellement 89 adhérents dont 18 épouses de nos amis disparus.

Malgré le poids des années, notre association reste encore dynamique.

Au cours de l'année 2018, les activités ont été nombreuses :

- 13 janvier 2018 concours de belote à Marboz avec 76 doublettes.
- Cérémonies du 19 mars à Bourg-en-Bresse et dans nos trois villages avec les élus et la population.
- Participation aux commémorations du 8 mai et 11 novembre.
- La traditionnelle journée de détente du 14 juillet à Bénvy a rassemblé 70 adhérents et conjoints.
- Le 17 août une cinquantaine de voyageurs ont découvert le pays Roannais et participé à une croisière sur le lac de Villerest.
- Le 20 octobre concours de belote à Bénvy avec 44 doublettes.



Les membres du bureau local

DATES À RETENIR

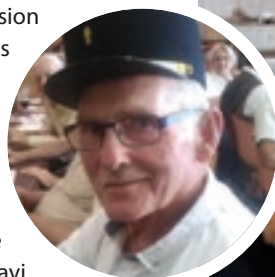
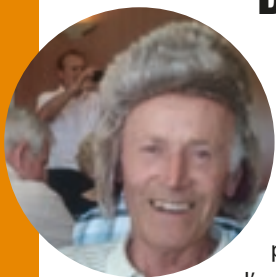
- **Mardi 19 mars** : Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie à 17h30 à Bénvy
- **Dimanche 14 juillet** : Journée détente au stade de Bénvy
- **Samedi 30 novembre** : Concours de belote «à la vache» suivi d'un repas à Bénvy

CCAS

REPAS DÉTENTE DES AÎNÉS AVEC LE CCAS ... OU LA FÊTE DU CHAPEAU !

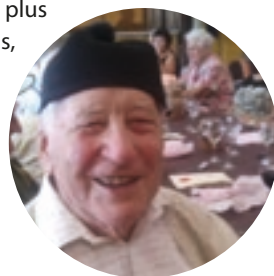
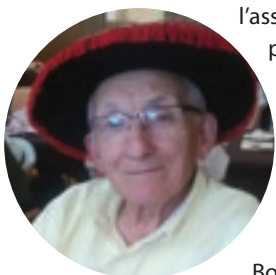
Chaque année, la municipalité invite ses Aînés au repas de la commission communale d'actions sociales (CCAS). Le 15 septembre, 49 personnes de 74 ans et plus se sont retrouvées. Préparé par Christine et Yann du restaurant MIJO, l'excellent repas était servi par les membres de la commission. L'animation, assurée par Patricia Perles « le Petit Bonheur » fut très appréciée. Son enthousiasme communicatif et ses chansons entraînantes ont ravi l'assemblée. Les chants, mais aussi des histoires racontées par les aînés font toujours recette.

Pour les personnes de 79 ans et plus n'ayant pas participé au repas, un colis est distribué par les membres de la commission. Il est finement décoré par les enfants du centre de loisirs. Bonne année à toutes et tous.



DATE À RETENIR

Samedi 14 septembre : Repas du CCAS.



DES LOISIRS TRÈS RÉ-CRÉATIFS

A l'heure où le « faire soi-même » est tendance, l'atelier de loisirs créatifs se déroule tous les mercredis. Il est ouvert à toutes les personnes retraitées de Bény et des environs.



Les loisirs créatifs demandent de la concentration. Ils mobilisent les compétences, mettent en jeu la créativité et font progresser. C'est tout cela qui rend heureux. Quand nous créons quelque chose avec nos mains, nous nous mettons en mode « pause », nous ne pensons plus à toutes ces petites choses du quotidien qui nous encombrant.

Des créations très variées sont proposées : tableaux, pochoirs, bijoux, attrape rêves, coussins, plateaux, peinture sur meubles, décorations de Noël. Tous les objets créés trouvent leur place dans la maison ou peuvent devenir des cadeaux originaux et très personnels.

Prochainement, nous décorerons des miroirs ou des vases avec de la « peinture repositionnable effet vitrail », puis nous envisageons un atelier « scrapbooking » pour mettre en valeur les photos de nos souvenirs.



À SAVOIR

GROUPEMENT PAROISSIAL DE MARBOZ-SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

→ RENOUVELLEMENT PASTORAL

Le 3 mai 2018, Monseigneur Pascal Roland, Evêque de Belley-Ars, nous informait que l'Abbé Roger FUTI recevait une nouvelle mission à Saint-André-de-Corcy et Ambérieux-en-Dombes.

Depuis le 1er septembre, il est remplacé par l'Abbé André N'Toni, prêtre en mission « Fidei Donum », originaire de la république démocratique du Congo.

Le Père André N'Toni a été installé par le Père Pelletier, Vicaire général du diocèse, au cours de la messe du dimanche 16 septembre. Cet office religieux s'est poursuivi par un vin d'honneur et un repas partagé entre les paroissiens à l'instigation du conseil paroissial et pastoral.

Le catéchisme est ouvert à tous les enfants, baptisés ou non à partir de 7 ans.

C'est un cheminement de découverte de Dieu et du prochain.

→ QUELQUES INDICATIONS PRATIQUES

Contacteur Monsieur le Curé

Tél. 04 74 51 00 45

Pour :

- **le baptême** des enfants jusqu'à 3 ans (2 mois avant la date envisagée de la célébration),
- **le mariage** (un an avant la date souhaitée pour définir une date de célébration),
- **les funérailles** (par l'intermédiaire des pompes-funèbres).

→ PERMANENCES DU CURÉ

- mercredi de 10 h 30 à 12 h à Marboz,
- jeudi de 15 h à 16 h 30 à Saint-Etienne-du-Bois,
- 1^{er} et 3^{ème} samedis de 10 h 30 à 12 h à Marboz,
- 2^{ème} et 4^{ème} samedis de 10 h 45 à 12 h 15 à Saint-Etienne-du Bois,
- mardi et vendredi sur rendez-vous. .

→ PERMANENCES PAR LES LAÏCS

Lundi et samedi : de 10 h à 12 h, à Marboz.

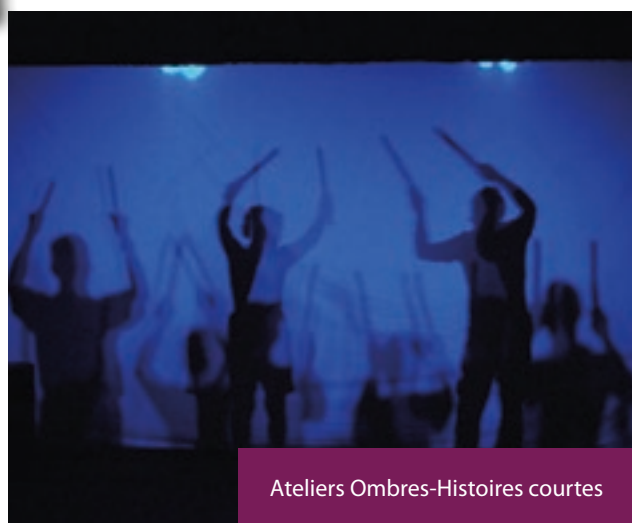
AU LONG COURT

Une association, un groupe musical, des concerts, une résidence d'artistes ... tout ça ? mais où ? ... à Bény bien sûr !



« Au Long Court » poursuit cette année l'aventure avec les ateliers artistiques du foyer ADAPEI « les Sourdières » à Marboz. Ces ateliers sont accueillis un mercredi sur deux à la salle Garavand. Pendant la saison 2017-2018, les participants ont travaillé sur le projet : « Ombres, histoires courtes ». Ils se sont produits devant 45 spectateurs le 16 juin à l'Atelier du Préambule.

En 2018 l'association « Au Long Court » a soutenu la création du spectacle : « Là où je vis ?!... » du groupe DOOG dans un concert associant musique, chant et vidéo. Ce projet a abouti les 4 et 6 octobre à la Maison Des Jeunes (MJC) de Bourg-en-Bresse, et poursuivi sa route le 19 octobre à l'Étable de Monsieur Plus à Louvenne dans le Jura. Pour ce projet mêlant la musique et la vidéo, Stéphanie Clerc et Frédéric Masson ont filmé dans différents lieux et notamment en pleine nature sur les chemins de notre belle commune de Bény, au centre de loisirs et à leur Atelier du Préambule situé dans leur ancienne ferme du hameau de la Ville.



Contact : a-l-c@orange.fr

Président : David Pillon

Vice-Président : Marc Dazy

 **doogleduo**

WEB : doogleduo.blogspot.com

SI BÉNY CHANTAIT

→ CHANTONS EN CHŒUR AVEC « SI BÉNY CHANTAIT »



Le groupe créé en 2010 n'est pas une association, il existe sous l'égide du comité des fêtes.

Le principe de « Si Bény chantait » est de faire chanter les habitants de Bény dans la bonne humeur et la convivialité. Les chansons sont choisies courant juin par l'ensemble des participants qui se retrouvent ensuite tous les mercredis à partir du mois de septembre pour travailler.

La troupe compte aujourd'hui 21 chanteurs et 11 musiciens. Nous interprétons un répertoire issu de la variété française d'environ 12 chansons.

Cette année, nous avons animé les ateliers musicaux avec le centre de loisirs, ce qui a permis à une quinzaine d'élèves de l'école primaire du village de nous rejoindre pour interpréter quelques chansons lors de notre concert.

Les spectateurs sont chaque année de plus en plus nombreux et nous les en remercions.

« Si Bény chantait » vous donne rendez-vous « même lieu même heure même endroit » le samedi 14 décembre 2019.

Nous vous informons que nous serons également présents le 9 mars 2019 à Courmangoux pour l'association Leguema et le 15 juin à Salavre dans le cadre de la fête de la musique.

→ SI VOUS SOUHAITEZ QUE LE GROUPE SE PRODUISE DANS VOTRE COMMUNE, ÉCRIVEZ-NOUS.

Contact : famille.cevasco@wanadoo.fr
Dominique et Pascale Cévasco



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

→ LA MÉDIATHÈQUE, DES LIVRES MAIS PAS QUE ...

Samedi 27 octobre 2018, la médiathèque et le club des lecteurs recevaient dans le cadre de l'animation « Parlez-nous de votre métier », Monsieur Patrice Pobel, brasseur et créateur des célèbres bières artisanales « Rivière d'Ain ».

Enfant du pays, Patrice Pobel a évoqué avec passion et pédagogie les étapes de fabrication de sa bière. Il n'a toutefois pas dévoilé ses recettes qui le propulsent depuis quelques années au sommet mondial des récompenses et de la reconnaissance du milieu des brasseurs.

Le public, très attentif à ses explications, a apprécié et dégusté en fin de rencontre quelques produits artisanaux de sa création autour d'un échange fort intéressant.



Par ailleurs, en lien avec l'équipe de bénévoles, la municipalité a organisé avec succès l'exposition du centenaire de la fin de la guerre de 14-18 (voir l'article spécifique). Que tous en soient ici remerciés.

Rappelons que la médiathèque est ouverte pendant la période scolaire, le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Toutes les personnes qui désirent donner de leur temps seront les bienvenues dans l'équipe des bénévoles.

→ LE CLUB DES LECTEURS : UN UNIVERS DIVERSIFIÉ

Le club des lecteurs se réunit à cinq reprises durant l'année. Les thèmes abordés au cours de la période 2018-2019 sont les suivants :

- **Septembre** : Votre coup de cœur littéraire de l'été
- **Décembre** : De Le Nôtre à Pierre Rabhi, cultivons notre jardin
- **Février** : L'école primaire au début du XIX^{ème} siècle
- **Avril** : La peinture dans les romans
- **Juin** : Partons à la découverte du Vietnam à travers la littérature



Si vous êtes lectrice ou lecteur et que vous souhaitez partager vos expériences littéraires, vos poésies, etc... vous serez bienvenus !

Apportez vos idées, nous les développerons ensemble.

Ces rencontres sont animées par Didier Pobel et Marie-Thé Bavoux.

Contact : MT Bavoux
Tél. 04 74 51 07 82

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

APRÈS LES TRAVAUX, LE CŒUR DU VILLAGE RETROUVE SA BEAUTÉ FLEURIE

Pour cette première année après les travaux du cœur du village, les membres du comité de fleurissement, en coopération avec la mairie, ont pu mettre en valeur les différents massifs de notre commune. Ces derniers ont été repensés pour trouver un équilibre entre arbustes et plantes à massifs.

Les prévisions se font en deux temps : un état des lieux à la fin de l'été avec un regard critique sur les réalisations de l'année, puis un travail de préparation des commandes au début de l'hiver avec le choix des fleurs en fonction de leur hauteur et de leurs couleurs.

Nous avons acheté 874 plants, et environ 250 ont été fournis gracieusement par des membres du comité.

Cette année 2018, très pluvieuse au départ puis aussi chaude que sèche, a été éprouvante pour tous et n'a pas épargné nos plantes. Les « arroseurs » ont du intervenir trois fois par semaine. C'est grâce à eux que nos massifs sont restés beaux jusqu'en octobre voire novembre. Nous tenons à remercier l'équipe de bénévoles pour l'entretien et l'arrosage de nos massifs (membres du comité ou Bénéens amis des fleurs). Merci également à nos employés municipaux pour leur travail au sein du village !

Nous aimons voir « notre Bény » paré de couleurs vives pendant toute la belle saison.

Chaque année, nous nous rendons dans des villages voisins pour voir ce que d'autres réalisent avec un nombre d'habitants similaire. C'est ainsi que nous avons visité Villemotier, Pirajoux, Domsure, Jayat et Béréziat. A Jayat, nous avons rencontré le maire et un employé communal qui nous ont expliqué l'arrosage automatique, mis en place trois fois par nuit, et le paillage qui donnent des résultats remarquables.

Deux bénévoles se sont rendus à Polliat pour une formation sur les vivaces.

L'an dernier nous avons reçu un chèque de 50 euros de la part de « la Route Fleurie de la Haute Bresse » destiné aux communes touchées par la grêle et ne pouvant pas être classées.

Le samedi 2 février 2019, comme de coutume, nous organiserons une vente de civier, boulettes et saucissons. Nous remercions tous les participants de Bény et d'ailleurs.

*Venez nombreux !
Votre implication nous montre votre intérêt pour
notre engagement !*

DATE À RETENIR

Samedi 2 février : Vente de civier, boulettes et saucissons





AMICALE DES DONNEURS DE SANG MARBOZ-BÉNY 60 ANS DE VIE ASSOCIATIVE AU SERVICE DE TOUS !



La collecte du mois de mai à Bény n'est pas exceptionnelle. Elle fait bien partie du calendrier des 5 prélèvements de l'amicale. Les donateurs fidèles peuvent donner tout en respectant le délai des 8 semaines entre 2 dons. Le rendez-vous est donné sur Bény le vendredi 31 mai 2019 de 16h à 19h. Les collectes sur la commune de Bény ne sont pas satisfaisantes ! **VENEZ NOMBREUX !**

Des espaces d'accueil pour les enfants seront toujours assurés par les bénévoles de l'amicale. Cette initiative permet aux parents de donner leur sang en toute sérénité. La fête des matefaims est le rendez-vous incontournable de l'amicale sur la commune. Le week-end est consacré à la confection de crêpes pour les gourmands de 7 à 77 ans ! En 2018, l'amicale a proposé une vente de « Bressiflette » préparée par la boucherie Daujat. Les commandes furent nombreuses et ce mets a régalé les fins palais. Cette spécialité bressane sera reconduite en 2019 accompagnée des éternels et délicieux matefaims. Le rendez-vous est donné les 16 et 17 mars 2019 au stade communal. Nous vous rappelons que les bénéfices des 2 jours sont dédiés à la promotion du Don de Sang Bénévole.

→ DONNER POUR LES AUTRES...

L'amicale était présente lors de la randonnée organisée par l'association « Tous avec Laura » le 2 septembre dernier. Cette jeune fille atteinte de la mucoviscidose depuis l'âge de 9 ans a contracté une leucémie. Elle milite donc pour le don de moelle osseuse et pour les dons en général. Les nombreux randonneurs présents se

sont renseignés sur les différentes conditions pour donner et les utilisations des dons. Les membres de l'amicale leur ont apporté les réponses. Les échanges furent riches. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).

→ JOYEUX ANNIVERSAIRE !

La dernière Assemblée Générale de l'amicale a été l'occasion de fêter les 60 ans de l'association. Des anciens membres de notre commune étaient présents pour souffler les bougies. Merci à eux d'avoir œuvré plusieurs années et permis la pérennité de l'amicale.

DATES À RETENIR

Vendredi 22 février à Marboz de 16h à 19h

Vendredi 31 mai à Bény de 16h à 19h

Vendredi 9 août à Marboz de 16h à 19h

Vendredi 11 octobre à Marboz de 16h à 19h

Vendredi 20 décembre à Marboz de 16h à 19h





L'amicale au 125^{ème} Congrès National

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS LES 40 PRINTEMPS DE LA FÊTE DU POULET DE BRESSE

L'année a débuté le 20 janvier par le traditionnel banquet de la Saint-Vincent dans la bonne humeur et la convivialité habituelle. Le repas concocté et servi par Christine Josserand et son fils Yann (du restaurant MIJO) est animé par Rythm'disc de Varennes-Saint-Sauveur. C'est aussi l'occasion d'accueillir nos confrères de Marboz et Coligny. Nous remercions l'équipe organisatrice pour ses sketches qui nous ont permis de passer une bonne journée.

Le 21 février, nous avons organisé une matinée de fabrication et de vente de bugnes bressanes afin de financer une partie de l'animation de la fête du poulet.

Le 1^{er} juillet s'est tenue notre 40^{ème} Fête du poulet de Bresse. Pour cet anniversaire, nous avons prévu plusieurs animations hors du commun avec :

- la confrérie des « Poulardiers de la volaille de Bresse »,
- un magicien « Close up »,
- un marché de producteurs en produits locaux,
- deux manœuvres effectuées par les pompiers de Marboz et Coligny,
- un mur d'escalade,
- un spectacle avec des serpents et de la jonglerie,
- le groupe BOXSONG pour un concert en début de soirée,
- un magnifique spectacle de feu pour terminer la journée.

Nous avons accueilli cette année encore, une délégation d'anciens maires de l'Ain répondant à l'invitation de l'un de nos anciens maires : M. Georges Laurent.



Maires en activité et honoraires (Crédit B. Lobietti)

Nous tenons à remercier tous les sponsors, les entreprises, la municipalité de Bény, le département de l'Ain et la région Auvergne Rhône-Alpes, pour leur aide financière sans laquelle nous n'aurions pas pu célébrer cet anniversaire.



Les Poulardiers de Bresse (Crédit B. Lobietti)

Nous adressons également un remerciement tout particulier à la quarantaine de bénévoles qui s'est dévouée pour cette importante journée.

Fin septembre, l'amicale participait au 125^{ème} Congrès National des sapeurs-pompiers de France en faisant cuire près de 700 poulets de Bresse en collaboration avec les amicales de Beaupont et de Saint-Nizier-le-Bouchoux. C'était l'occasion de mettre à l'honneur notre spécialité en la faisant découvrir aux visiteurs et aux pompiers venus de tout l'hexagone et des départements d'outre-mer.

Le 2 novembre fut l'occasion de remercier nos bénévoles autour d'un verre lors d'une soirée animée par le groupe BOXSONG. L'année s'est terminée avec la distribution des calendriers.

Merci pour votre générosité et votre reconnaissance envers l'engagement de nos pompiers volontaires et bénévoles.

DATES À RETENIR

Samedi 19 janvier : Banquet de l'amicale

Samedi 13 avril : Parcours sportif des pompiers au stade de Bény

Dimanche 7 juillet : 41^{ème} Fête du poulet de Bresse

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DES HOMMES, DU MATÉRIEL ET UN CONGRÈS

L'année 2018 est derrière nous. Elle restera riche en événements et en interventions qui cette année encore, ont mis en évidence la compétence et le sang-froid des sapeurs-pompiers.

Je veux à travers ce mot saluer leur courage et leur dévouement. Je salue également les conjointes et conjoints qui les attendent avec cette petite part d'appréhension liée aux risques que représente chacune de ces interventions.

Je pense aux 13 soldats du feu qui ont péri en mission cette année. Le département de l'Ain n'a pas été épargné. Je remercie chaleureusement l'amicale des sapeurs-pompiers de Bény pour le geste de soutien apporté à la famille de notre collègue de Pont-d'Ain.

→ CÔTÉ EFFECTIF

Nous enregistrons, non sans regret, le départ de Mélissa Marguin après de nombreuses années passées au sein de la compagnie. Nous la remercions pour son investissement, sa bienveillance et ses nombreuses qualités humaines qu'elle a mises au service des gens secourus. Je regrette que, malgré la féminisation de la fonction de sapeur-pompier, nous n'ayons plus aucune femme dans la compagnie de Bény.

L'arrivée prochaine d'Esteban Pobel, fils et petit-fils d'anciens pompiers de Bény nous permet cependant de maintenir l'effectif à 14 personnes. N'hésitez pas, vous aussi, à faire comme lui et à nous rejoindre. L'aventure sera belle, nous vous le garantissons.

Stéphane Argaud et Denis Grosjean ont terminé leur formation initiale. Ils ont obtenu les diplômes nécessaires pour assurer en parfaite autonomie toutes les interventions. Grégory Sereuse a été décoré de la médaille de bronze et Arnaud Danancier de la médaille d'argent, récompensant leurs 19 et 20 années d'engagement.

→ CÔTÉ MATÉRIEL

Divers petits équipements ont été acquis en 2018. Nous tenons à remercier la municipalité pour les achats réalisés. L'état de nos véhicules est quant à lui un peu préoccupant. Le véhicule J9 datant des années 80 montre quelques signes de fatigue et nous serons

sans doute dans l'obligation de réfléchir avec la municipalité à son remplacement. Avoir des pompiers formés dans la commune est une véritable richesse. Avoir des moyens pour acheminer rapidement les hommes et le matériel sur les lieux d'un sinistre reste indispensable.



Écusson du CPINI de Bény créé en 2018

→ CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS

L'évènement marquant de l'année restera sans doute, le congrès national des sapeurs-pompiers à Bourg-en-Bresse. Les passionnés que nous sommes « en ont pris plein les yeux » et ont participé activement. Pendant 15 jours, chacun selon ses disponibilités, s'est rendu à Ainterexpo pour préparer, agencer, organiser ce 25^{ème} congrès national. Le vendredi 29 septembre, une douzaine d'entre nous a assuré avec brio la cuisson de poulets de Bresse à la broche façon « fête du poulet ». Ce fut un véritable succès. Ce ne sont pas les pompiers morbihannais qui le démentiront ! Après avoir dégusté nos merveilleuses volailles, ils nous ont offert un véritable moment d'amitié et de convivialité autour de centaines d'huîtres venues

tout droit de l'océan. Une belle façon pour nous de faire une nouvelle fois rimer famille, amitié et pompiers.

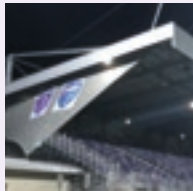


DATE À RETENIR

Samedi 13 avril : Parcours sportif des pompiers au stade

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE (CA3B)



1- TERRAINS DE SPORT

Trois nouveaux terrains de sport synthétiques (football à Bourg-en-Bresse et Marboz, rugby à Montrevel-en-Bresse) offrent de meilleures conditions d'entraînement aux clubs et préservent les autres terrains pendant l'hiver. La Communauté d'Agglomération poursuit la modernisation du stade Verchère par la rénovation de la tribune sud. Sa capacité sera ainsi portée à 1 750 places.



3- VOIE VERTE

(Montrevel-en-Bresse desservi en juin 2019)
Le revêtement de la dernière portion sur la commune de Malafretaz est achevé.
La traversée de Montrevel-en-Bresse sera réalisée en même temps que le cœur de ville.

4- DES AIDES À LA RÉNOVATION (1 000 € PAR ÉQUIPEMENT)

La Communauté d'Agglomération propose des aides financières à la rénovation des logements (isolation, énergies renouvelables) pour les propriétaires bailleurs ou occupants.
Le nouveau site : www.moncapenergie.fr permet de visualiser où installer des panneaux solaires sur votre toit et de prendre contact avec les conseillers de Mon Cap Energie pour l'étude de votre projet.

www.moncapenergie.fr

Voici quelques articles résumant les actions majeures de la CA3B et leur impact potentiel sur notre commune. Les articles complets sont consultables dans le magazine « Le mag » ainsi que sur le site internet www.ca3b.fr

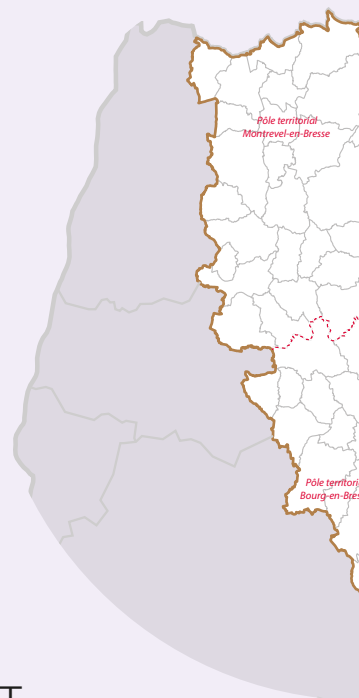


2- CARRÉ AMIOT

Début des travaux du nouveau Conservatoire de musique
Lancé fin 2018 le chantier devrait s'achever fin 2019. Il occupera 2 300 m² de locaux dont une partie dans l'ancien collège Amiot. Deux autres bâtiments seront construits et l'ensemble sera relié par une verrière. Le Conservatoire s'installe ainsi au cœur de la ville, marquant plus que jamais sa volonté d'être un lieu ouvert à tous.

5- LA CA3B DEVIENT COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2019

Elle exerce la compétence « eau potable » pour certaines communes. Pour celles du canton de Saint-Etienne-du-Bois (dont fait partie Bény), seul le nom du syndicat des eaux a changé car il est désormais regroupé avec 3 autres syndicats d'eau potable. Elle devient également compétente en matière d'assainissement. Elle exploitera également le service pour la majorité des communes (60), via la Régie intercommunale de l'assainissement que la CA3B crée au 1^{er} janvier, en s'appuyant pour partie sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. C'est le cas pour la commune de Bény. Pour créer un branchement ou signaler un problème de débordement ou d'odeur, contacter la Régie intercommunale de l'assainissement de CA3B.





7- VALORISER LES ATOUTS TOURISTIQUES DE LA FERME MUSÉE DE LA FORÊT À COURTES

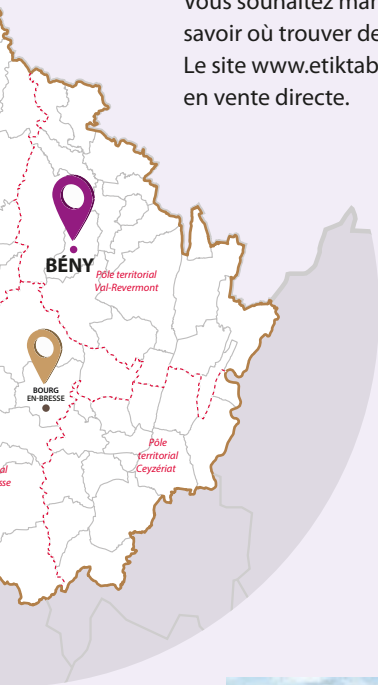
Dès 2019, les bâtiments historiques seront rénovés. Un nouveau pavillon d'accueil sera construit au printemps 2020 avec des aménagements paysagers.



8- ETIK'TABLE, LE SITE DE RÉFÉRENCE POUR MANGER LOCAL

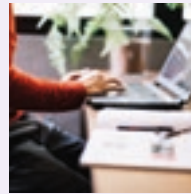
Vous souhaitez manger local et de qualité sans savoir où trouver des producteurs locaux ? Le site www.etiktable.fr recense des professionnels en vente directe.

www.etiktable.fr



6- PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLAINE TONIQUE

Pour faire du pôle touristique et de loisirs de La Plaine Tonique une destination incontournable avec une offre d'activités et d'hébergements renouvelée, des aménagements toucheront l'ensemble du site : le camping bénéficiera d'une requalification paysagère, la zone de karting sera transformée en espace de jeux, l'entrée sera entièrement revue, le centre aquatique sera rénové pour allonger sa période d'ouverture. L'espace dédié à la restauration sera complété par une offre bien-être et des hébergements hôteliers. Quant aux jeunes et aux groupes, ils bénéficieront d'une nouvelle offre de loisirs et d'hébergement davantage connectée avec leurs envies.



9- LE SITE INTERNET DE L'AGGLOMÉRATION WWW.CA3B.FR EN LIGNE À PARTIR DE FÉVRIER

Il informera de tous les services que la collectivité met à la disposition des habitants : développement économique, tourisme, transport, habitat, déchets, actualités, etc.

www.ca3b.fr

10- PÔLE DE MONTREVEL-EN-BRESSE

Les bibliothèques et tous les acteurs culturels du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse sont fédérés sur le portail culturel www.culturenvies.fr de la Communauté d'Agglomération. Le site recense les associations culturelles de la musique aux arts plastiques en passant par le patrimoine ou le théâtre. A Saint-Trivier-de-Courtes, la halle du site de la Carronnière sera rénovée pour favoriser l'accueil de réceptions. Vingt places de stationnement seront créées.

www.culturenvies.fr



11- OPAH POUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ANCIEN CANTON DE COLIGNY DONT BÉNY

La Communauté d'Agglomération mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Dans ce cadre, des aides financières sont accordées aux propriétaires occupants ou bailleurs qui réalisent des travaux d'économies d'énergie, d'accessibilité, de mise en sécurité ou salubrité des habitations de plus de 15 ans. Par exemple, les changements de menuiseries, l'amélioration ou le remplacement du système de chauffage, l'installation d'une ventilation, l'isolation sont concernés.

Contact : Soliha Ain
Tél. 04 74 21 02 01

Le pôle territorial Bresse Revermont de CA3B dont nous dépendons est constitué des anciens cantons de Coligny et Treffort, plus la commune de Cormoz. Patrick Bavoux et Maurice Maréchal, tous deux conseillers communautaires, en sont vos représentants. En plus des conférences des maires et des conférences territoriales, ils interviennent dans des groupes de travail tels que la gestion des déchets, l'assainissement, la voirie, le sport, le patrimoine et la culture. Ils participent également à des ateliers de réflexion sur le développement durable et la transition numérique.



Le vert silence de la prairie
La caravane Obscura et les visionneuses

En 2019, CA3B déploiera sur notre commune trois manifestations communautaires :

L'OUVERTURE DU FESTIVAL DU PRINTEMPS DES ARTS

Ce festival de CA3B sera lancé, ici à Bény, par un concert gratuit de musique irlandaise avec Tom et Rory Delany, **le dimanche 17 février à 15h à la salle Garavand.**

Le duo père et fils vous présentera les facettes de la musique Irlandaise dans toute sa splendeur. Tom et Rory se retrouvent pour partager avec vous un répertoire traditionnel agrémenté de compositions et accompagné d'anecdotes que seuls les Irlandais savent raconter (en français !)...

Rory, musicien multi-instrumentiste, est originaire de Navan en Irlande et vit dans le Revermont depuis plus de 20 ans. Son fils Tom, poursuit une carrière de musicien professionnel en Irlande et parcourt le monde entier, fier représentant de la culture Irlandaise et de son instrument, le Uilleann pipes (cornemuse Irlandaise).

La buvette et le goûter seront assurés et au bénéfice du Sou des écoles de Bény.



Concert du printemps des Arts
avec Rory et Thomas Delany

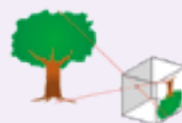
FESTIVAL LES PETITES SCÈNES VERTES : DÉBOIRES

Ce festival de CA3B aura lieu cette année à Bény. Pendant une semaine, les artistes s'installeront dans la salle Garavand. Ils se produiront devant les enfants des écoles de Bény et des communes voisines. Leur spectacle intitulé « Déboires » est un enchaînement de gags pour petits et grands.

Deux séances seront ouvertes au public le mercredi 20 et le samedi 23 mars 2019.

LE VERT SILENCE DE LA PRAIRIE (EXPO DE PHOTOS EN STÉNOPÉ)

Au cours de la résidence artistique de novembre 2018, Christelle Fillod et Janice Wimmer, artistes plasticiennes originaires du Jura, ont mené un projet artistique encadré par Bérangère Bulin, médiatrice culturelle de CA3B. Les artistes et les élèves de l'école de Drom ont photographié divers paysages du Revermont en sténopé à l'aide de la caravane « Obscura ».



(Un sténopé est un dispositif optique très simple permettant d'obtenir un appareil photographique dérivé de la camera Obscura. Il s'agit d'un trou de très faible diamètre percé dans une plaque de très faible épaisseur, image à l'envers et inversée gauche/droite).

Le résultat de leur travail permet l'organisation d'une exposition itinérante de photos et du matériel utilisé qui fera escale à Bény du 13 au 31 mai 2019. Elle se composera de :

- Cinq panneaux de présentation des photographies, un livret de dessins réalisés par les deux artistes exposés à l'intérieur de la salle Garavand ou de la salle informatique de la médiathèque,
- Cinq visionneuses en bois seront installées à l'extérieur autour de la mairie et de l'école et seront à votre disposition pour expérimenter par vous-même la visualisation du paysage en sténopé (image à l'envers et inversée gauche/droite).

Vendredi 31 mai 2019, l'exposition agrémentera le Don du Sang de 16h à 19h à la salle Garavand de Bény.

ÇÀ ET LÀ DES MAISONS POUSSENT TELS DES CHAMPIGNONS



Lotissement Dorthan

Lotissement Ouest depuis la route du moulin de Marmont

Notre commune est régie par un plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2013. Chaque permis de construire est contrôlé par les services d'application du droit du sol (ADS) de CA3B basé à Montrevel-en-Bresse.

Depuis fin 2017, on observe une augmentation des dépôts de permis de construire (lotissements, terrains constructibles et bâtiments anciens).

Tout d'abord des projets menés par la municipalité en lien avec d'autres propriétaires :

Le lotissement de Dorthan géré par Ain Habitat est composé de trois parcelles de 700 m². Il recevra 4 maisons dont 2 seront jumelées. Tous les permis sont déposés et une maison est en cours de construction.

Le lotissement Ouest, entre la route du moulin de Marmont et le centre du village, devrait recevoir une douzaine de maisons sur une surface de 1,1 hectare. Très complexe dans sa composition, il a nécessité de nombreuses négociations. La parcelle centrale appartient à la commune. Des servitudes de passages (accès piétons, assainissement collectif, accès aux parcelles voisines) ont été élaborées. Les compromis de vente sont en cours de signature chez le notaire.

Le bâtiment de la Cure est en cours de rénovation. Il proposera 5 appartements en duplex avec terrasse privative de plein

pied sur sa façade Est. Tout comme le bâtiment de gauche (2 appartements) il est régi par un bail emphytéotique liant notre commune avec la SEMCODA. A l'issue de celui-ci, il retournera dans le patrimoine communal.

→ DES PROJETS PRIVÉS

Une première zone de 5 maisons individuelles a vu le jour au nord de la route des Jacquets. Toutes sont en cours de construction.

Un peu plus loin, une seconde zone de 3 maisons est répartie sur 4 lots. Deux d'entre elles sont en cours de finition.

Au Maniller, un ancien corps de ferme, ses dépendances et ses terrains attenants ont été divisés en 6 lots. Deux permis de construire ont d'ores et déjà été déposés.

Des rénovations importantes ont également été lancées à La Ville dans 2 anciennes fermes. Dans la Grande Rue, une maison s'est insérée en face de l'école. D'autres projets dorment encore !

Plusieurs habitations ont également changé de propriétaires, amenant de nouveaux habitants. Les locataires, devenus plus nombreux depuis 5 ans, connaissent un renouvellement plutôt lent. Certains même achètent à Bény. Ces phénomènes sont encourageants et positifs.

COMMISSION VIE SCOLAIRE

2018, ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS À L'ÉCOLE DE BÉNY...

A l'échelle nationale, faire un bilan de l'année écoulée se résumerait à rappeler que la réforme des rythmes scolaires a été appliquée dans une majeure partie de l'hexagone, avec pour la plupart des communes une suppression des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et un retour à la semaine de quatre jours.

Cette organisation avait été choisie majoritairement fin 2017 par les familles, puis entérinée successivement par le conseil d'école et le conseil municipal, pour une application dès la rentrée scolaire de septembre 2018.

En ces périodes de turbulences pour notre société, il semble également important de noter que des choix forts ont été faits pour notre école cette année, notamment en lui donnant le nom de l'aviatrice Maryse Hilsz, qui perdit la vie le 30 janvier 1946 sur notre commune.



C'est aussi le choix d'afficher sous cette dénomination, notre attachement aux valeurs de l'École de la République en y apposant un drapeau européen et un drapeau français. L'école doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. Elle transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité mais aussi laïcité, refus de toutes les discriminations et de la différence de l'autre.



A cette occasion, une cérémonie inaugurale s'est tenue le 29 juin permettant de restituer les travaux des élèves sur tous ces sujets, notamment la réalisation d'un tableau représentant

un timbre à l'effigie de Maryse Hilsz.

Le passage à la semaine de quatre jours a donc pris effet le 2 septembre 2018. Des effectifs en légère progression nous avait déjà obligés à mener une réflexion

en début d'année sur un éventuel service de cantine réparti en deux groupes, afin de limiter le bruit et la saturation des locaux. Avec un total de 89 élèves dès ce mois de septembre, les deux services ont donc été mis en place la semaine de la rentrée. Depuis, le bénéfice de ce changement a été noté et apprécié par tous.

Enfin, dans l'esprit de souvenir, d'apprentissage et de célébration du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, les enfants ont pu restituer leurs travaux aux bényens venus nombreux à la cérémonie du 11 novembre.



→ CLAP DE FIN POUR LES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE (TAP)

La municipalité avait décidé de maintenir les rythmes scolaires en vigueur (semaine de 4,5 jours), ainsi que les TAP, pour l'année scolaire 2017-2018. Cependant, à la suite du départ de la coordinatrice intercommunale en juillet 2017, l'organisation des TAP s'est avérée différente sous la houlette de Valérie.

De nouvelles activités organisées par cycles de trois semaines ont été proposées. Les enfants, devenus acteurs de leur choix, ont participé à ces nouveaux projets en s'inscrivant selon leurs préférences.

Encadrés par les animatrices communales et les intervenants extérieurs, les enfants ont produit un travail de grande qualité. Ce qui leur a permis de participer à la vie du village en s'insérant dans quelques manifestations locales. Les familles ont suivi leur créativité et leur motivation à travers plusieurs moyens de communication :

- petite gazette postée régulièrement dans les cahiers rouges,
- photos publiées sur le site internet de la mairie,
- défilé avec Monsieur Carnaval dans les rues du village,
- participation des enfants au concert de «Si Bény chantait»,
- démonstration de danse Hip-Hop à la vogue de Bény,
- ramassage de légumes de nos petites mains vertes dans le jardin solidaire.

Ce fut une année riche en découverte et en expérience pour tout ce petit monde des TAP.

UNE ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018 SPORTIVE ET CULTURELLE

Ce sont 82 élèves souriants que les maitresses ont accueillis en septembre 2017.
Et mieux valait être reposé car l'année fut riche !

→ TOUT D'ABORD DES ACTIVITÉS SPORTIVES...

Escalade



Et que ça grimpe, et que ça tire, et que ça s'agrippe et que ça voltige sur la paroi... Les élèves de toute l'école ne se sont pas faits prier pour se mesurer aux voies tracées sur le mur d'escalade mis à notre disposition par l'USEP de l'Ain.

Sitôt dit sitôt fait, les voilà équipés d'un baudrier. Dûment attachés et assurés par les parents agréés, les enfants entament leur ascension. De prise en prise, le parcours s'effectue sans craintes ni difficultés majeures. Arrivés en haut, un coup d'œil jeté sur le plancher des vaches les sidère : « ça alors, on a grimpé tout ça ?! »

Cycle natation



Et que ça plonge, et que ça s'immerge et que ça flotte au bassin aquatique de Montrevel-en-Bresse... Avec la réforme territoriale, les élèves de CE1-CE2 ont pu bénéficier d'un cycle piscine de 12 séances, l'occasion pour eux de développer une aisance dans l'eau.

→ ...MAIS AUSSI DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Carnaval



Qui tape, qui doum, qui tape, tape doum... C'est grâce à ces petites phrases musicales, travaillées tout au long de l'année avec François Puthet, Aline et Didier Joannon, intervenants musicaux de la CA3B, que les enfants ont pu jouer une batucada dans les rues de Béný à l'occasion du carnaval.

Découverte du patrimoine local

Après s'être rendus à Pirajoux à vélo, les élèves du Cours Moyen de Béný (CM1-CM2) ont présenté aux autres classes de CM du secteur de Coligny, leur travail effectué sur l'aviatrice Maryse Hilsz, dont l'école porte désormais le nom.



« LES PETITS BÉNYEURS »

DU CENTRE DE LOISIRS FONT VIVRE LE JARDIN SOLIDAIRE



Nos petits Bényeurs (de plus en plus nombreux) sont toujours au rendez-vous pour venir au centre de loisirs. Un libre choix d'activités est offert aux enfants pour occuper leur temps : soit de façon ludique, soit autour d'ateliers de bricolages variés.

Les petits jardiniers du centre de loisirs et des TAP ont réalisé cette année un jardin composé de plantes anciennes et de légumes variés. Plus rien n'était à désherber, car les enfants avaient étalé un paillis. Nos visiteurs n'avaient plus qu'à cueillir plantes et légumes souhaités.

Cet hiver, pour fêter Noël, de belles cagettes et palettes faites par les enfants ont embelli et décoré les massifs dénudés de leurs jolies fleurs.



Comme tous les ans, les enfants ont confectionné des sacs de Noël pour nos aînés qui n'ont pas pu participer au repas annuel du CCAS.

Depuis plusieurs années déjà, «Si Bény chantait» propose de faire chanter les enfants lors de leur concert. Pour la représentation du 24 novembre, quatre petits moments de chant ont été mis en place afin que toutes ces petites voix soient au diapason.

2018 s'est achevée mais déjà de nouveaux projets sont en train de murir pour l'année à venir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2019 !



LE SOU DES ÉCOLES

SOUTIENT LA CAGNOTTE DES SOUS POUR NOS ENFANTS

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves qui donnent de leur temps et de leur énergie lors de manifestations, pour récolter des fonds qui profiteront directement aux élèves.

Chaque année, l'équipe enseignante propose des projets variés et de qualité.

Le Sou est alors un soutien financier pour mener à bien ses actions pédagogiques.

Ces fonds subventionnent également les sorties USEP et culturelles, les classes découvertes et les voyages scolaires.

Pour cela, le Sou des écoles organise plusieurs manifestations dans l'année :

- Le 6 avril, le carnaval avec défilé et batucada animait le cœur du village. Les bénévoles étaient en soutien pour animer le défilé et réhydrater tout le public en fin de journée.
- Le 10 juin, une randonnée pédestre avec un nouveau parcours, était proposée pour découvrir ou redécouvrir les sentiers de Bény. À l'issue de cette matinée sportive, les bénévoles ont servi leurs fameuses grillades.
- Le 26 août avait lieu notre 10^{ème} Bazardouille pour la deuxième année consécutive au stade ce qui a ravi bénévoles, exposants et visiteurs. Cet emplacement permet de redynamiser cette manifestation.
- Le 17 novembre se tenait le traditionnel concours de belote et le quine loto des enfants. Malgré une baisse chaque année du nombre de doublettes, cet après-midi nous permet de conserver le lien avec les aînés de la commune. En soirée, de nombreux gourmands se sont retrouvés pour partager, dans la bonne humeur, les moules-frites.

Grâce à plusieurs années de manifestations réussies, le Sou des écoles est heureux de pouvoir financer du matériel informatique pour les élèves en 2019.

Le Sou des écoles existe grâce à ses bénévoles. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les parents d'élèves, l'équipe enseignante et bien sûr tous les Bénéens pour leur forte participation.

Nous souhaitons à tous une heureuse année 2019 et vous attendons toujours plus nombreux dans nos manifestations.



→ LE BUREAU DU SOU

- Emilie PIDOUX, Présidente
- Florent JOMARD, Vice-président
- Julie CORDIER, Trésorière
- Laurence BIHL, Vice-Trésorière
- Séverine LECUELLE, Trésorière de la cantine scolaire
- Anne-Sophie DARNAND, Secrétaire

DATES À RETENIR

Dimanche 17 Février :

Concert irlandais du Printemps des Arts (buvette du Sou)

Dimanche 16 Juin :

Randonnée et grillades

Dimanche 25 Août :

Bazardouille

Samedi 16 Novembre :

Belote, quine loto & repas moules-frites



« ANOUK, LE SOURIRE À LA VIE » ANOUK A BESOIN DE VOUS !

Anouk a bientôt 7 ans. Il est atteint du syndrome d'Angelman qui est une maladie génétique rare (environ 1 naissance sur 16 000), caractérisée par un déficit intellectuel sévère et des troubles moteurs importants.

Cette maladie a amené ses parents à créer l'association «Anouk, le Sourire à la Vie» en décembre 2014. Elle a pour but principal de créer une chaîne de solidarité pour venir en aide à sa famille. Elle permet de recueillir des fonds pour pallier les dépenses liées au handicap d'Anouk et pour acquérir du matériel spécifique.

Jusqu'à présent, l'association a permis de lui financer du matériel adapté, des séances spécifiques de rééducation et d'apprentissage qu'elles soient de proximité ou prises en charge par un centre spécialisé en Espagne...

Grâce à cette mobilisation, Anouk a progressé de manière globale : sur le sommeil, sa compréhension, sa posture debout, la marche aidée et par l'utilisation de pictogrammes. Merci à tous les adhérents et bienfaiteurs. Vos dons et adhésions à l'association permettent à Anouk de continuer son évolution et de vivre dans un mieux-être, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact

Laurent Gonard, président de l'association
« Anouk, le Sourire à la Vie »
Tél. 06 74 15 72 06
Mail : lgonard@laposte.net

COMITÉ DES FÊTES

2018 RESTERA SYNONYME D'UNE BELLE ANNÉE !



Tout d'abord, la fête patronale a connu un vif succès : vogue, course cycliste, repas, feu d'artifice et concert du groupe Managua dans un style très, très rock !!!

Dans un show de danse Hip Hop, les enfants des TAP ont également participé au succès de ce week-end de fête, le dimanche après-midi.



DATES À RETENIR

Samedi 25 & dimanche 26 mai : Vogue, Course cycliste, Plateau repas, Feu d'artifice, concert gratuit

Samedi 12 octobre : Soirée dansante

Samedi 14 décembre : Soirée Concert - Si Bény chantait

A l'issue de cette manifestation, nous avons accueilli trois nouveaux membres : Anne Cavillon, Annelise Mazzola et Vincent Desmaris. Un souffle nouveau renforce l'équipe des six membres déjà actifs autour du président fraîchement élu : Louis Didier.



Samedi 13 octobre, le comité proposait une formule innovante en organisant une soirée originale autour de la dégustation de vins : bonnes bouteilles, bons conseils, bonne charcuterie et bons fromages ont ravi les nombreux participants. Quelques bonnes bières entre amis ont conclu ce superbe moment : 90 entrées réalisées, quelle belle 1^{ère} édition !

Le comité des fêtes remercie les bénévoles, les professionnels et tous les participants qui ont contribué à une aussi belle année.

RESTEZ EN FORME AVEC FASILA'GYM



Apéro-pique-nique au Mont Myon

Fort de ses 26 membres actifs, le club de gymnastique Fasila'Gym est reparti pour une nouvelle saison. Il est fondé sur des valeurs sportives de convivialité, d'échange, de plaisir et de partage.

Le concert de printemps a rassemblé une centaine de personnes. Zazie, Cabrel, Noir Désir, Joe Dassin étaient magnifiquement interprétés par le groupe les Pot'o Roses.

Les chansons reprises par ces artistes locaux ont ravi le public qui a répondu avec enthousiasme et entrain.

Le bénéfice de cette soirée nous permet de renouveler le matériel et de financer une partie du salaire de nos professeurs.



Concert des Pot'o Rose

La saison se termine mi-juin par une soirée apéro pique-nique au Mont Myon. Après ce moment de partage, nous redescendons baignés par les douces lueurs du soleil couchant.

La rentrée de septembre s'est bien passée. Pour les séances du mardi, nous avons un nouvel animateur Alain Pointhud. Il propose des séances de cardio, d'abdos-fessiers et de stretching.

Pour la deuxième année consécutive, le cours du jeudi est animé par Merrou Jaafar qui assure des exercices d'assouplissement et de renforcement musculaire.

TÉLÉTHON 2018

Merci aux organisateurs du challenge pédestre cantonal, aux bienfaiteurs, et aux bénévoles



Sous un ciel bien gris, le marathon du Téléthon organisé par les membres du challenge pédestre de l'ancien canton de Coligny faisait halte sous la halle communale de Dorthan. Après un départ donné le matin de Salavre pour un périple de 42 km reliant Coligny, Domsure, Beaupont, Pirajoux puis Marboz, Bény était la 6ème étape avant Villemotier, Verjon et Salavre. Près de 80 personnes se pressaient autour du ravitaillement offert par la commune. Le relai se passait parmi une soixantaine de coureurs et de cyclistes. Certains s'arrêtaient là, d'autres démarraient leur course pour terminer la boucle avec le noyau dur du départ. Dans une ambiance de convivialité et de partage du sport, le groupe grossissait à chaque étape avant d'être rejoint par les enfants dans la descente sur le village de Salavre illuminé où les attendaient « Morbiflette » et vin chaud.

A cette occasion, la municipalité a remis un chèque de 800 € aux organisateurs (la même somme a été transmise à la recherche contre la maladie d'Alzheimer). Ce geste fait suite au don de 1 600 € fait par une famille pour remercier les particuliers et les associations de Bény qui ont participé activement et spontanément avec les gendarmes à la recherche d'une personne atteinte de cette maladie. Mi-juillet, ce septuagénaire resta égaré sur la commune pendant près de trois jours avant d'être retrouvé près du gué des Grillets. Au total, la récolte de ce marathon aura rapporté 1 076 € plus les 800 € de Bény.



Les bénévoles au ravitaillement de Bény

DATE À RETENIR

Samedi 7 décembre : Marathon du Téléthon 2019

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BÉNY RÉGULE LES ESPÈCES ANIMALES



La société de chasse de Bény est une Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). Cette année, elle compte trente membres habitants ou originaires de Bény.

Un plan de chasse pour le gros gibier (sangliers, chevreuils, etc.) est attribué chaque année par la fédération des chasseurs de l'Ain et la direction des territoires. Ce plan permet de maîtriser les populations d'animaux prélevés dans le milieu naturel.

La société organise un concours de belote coincée fin janvier et un méchoui fin juin. Ces deux manifestations permettent de couvrir :

- le prix des bracelets pour le gros gibier,
- la location des terrains aux propriétaires,
- l'achat, cette année, d'une clôture électrique pour protéger les cultures des dégâts causés par les sangliers.

Afin de poursuivre l'amélioration de la sécurité lors des battues, la société a investi dans l'achat de neuf miradors.

Le territoire de Bény permet encore une bonne reproduction au niveau du lièvre. Grâce à une ouverture adaptée, ce gibier se porte bien depuis deux saisons sur l'unité de gestion Bresse dont Bény fait partie. Des comptages sont réalisés pour établir un bilan et suivre l'évolution des effectifs afin d'adapter les prélèvements.



Toute l'année, la société suit la prolifération des espèces et procède à la régulation des nuisibles. Les ragondins, par exemple, sont régulièrement piégés car ils endommagent les berges des rivières et les déstabilisent.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Aéro-écologie en Baie de Somme : 470 000 oiseaux ont été comptabilisés par kilomètre de front au sud de la baie de Somme en octobre 2018 par le radar FDC80 – ISNEA. L'altitude moyenne des oies était de 598 m.



DATES À RETENIR

Samedi 26 janvier : Concours de belote coincée suivi d'un repas

Dimanche 23 juin : Méchoui au stade

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

90 ANS, QUEL BEL ÂGE POUR UNE SOCIÉTÉ DE PÊCHE !

Le 14 juin 1928, Marcel REVEL, Sabin PERDRIX, Joseph PILLET, Hippolyte CHAUSSAT, Alexandre POBEL, et Albert MORAND créent la Société de pêche de Bénny sous le nom Le Sevron. Marcel REVEL en est le président.



→ 90 ANNÉES, L'UNE DES PLUS ANCIENNES SOCIÉTÉS DE BÉNNY !

Depuis, bien de l'eau a coulé sous les ponts de Bénny et de nombreux membres ont donné de leur temps pour continuer à faire vivre cette association.

Nous nous questionnons sur son avenir proche. Les bénévoles sont de moins en moins nombreux, les membres de moins en moins jeunes ! Que faire ?

Cette année un important alevinage a eu lieu en deux temps. Achetés pour un montant de 2 300 €, poissons blancs, brochets et truites ont été introduits au long des cours d'eau.

Des aménagements (passerelles, passages de clôtures) ont été réalisés sur le Sevron et le Solnan avec le concours de la société de chasse dont nous remercions le Président.

En mars, la vente de truites s'est bien déroulée et a connu un beau succès.

Nous sommes désolés d'avoir dû annuler notre fête de la pêche au mois de septembre par manque d'inscriptions. Nous avons le sentiment que l'organisation d'une autre manifestation ce même jour dans la commune ne nous a pas aidés, et il serait souhaitable que le calendrier des fêtes soit respecté. Nous déplorons le manque de dialogue entre sociétés cela aurait évité bien des déconvenues.

Pour cette nouvelle année, la vente de truites est reconduite le samedi 23 mars. Mais la décision n'a pas encore été prise quant au maintien de la fête de la pêche.

Soyons sensibles à la fragilité des milieux aquatiques et à leur environnement.

Nous souhaitons à tous une belle année

DATES À RETENIR

Samedi 23 mars : Vente de truites au stade

Dimanche 1^{er} septembre : Fête de la pêche au stade (à confirmer)

TARIF DES CARTES DE PÊCHE À PRENDRE SUR INTERNET :

www.cartedepeche.fr

- Personne majeure : 76 € (valable 1 année civile sur notre territoire)
- Interfédérale : 96 € (idem « Personne majeure » mais tous départements)
- Personne mineure : 18 € (valable 1 année civile si moins de 18 ans au 1^{er} janvier)
- Journalière : 10 € (valable 1 journée)
- Hebdomadaire : 32 € (valable 7 jours consécutifs)
- Découverte femme : 33 € (valable 1 année civile)
- Découverte moins de 12 ans : 6 € (valable 1 année civile si moins de 12 ans au 1^{er} janvier)



AMIS DU RUGBY BÉNY VILLEMOTIER

→ FIN DU TOURNOI DES CINQ CLOCHERS, MAIS POURSUITE DES TOURNOIS DE RUGBY

En cette année 2018, les Amis du Rugby Bény-Villemotier ont participé au tournoi « à 7 plaqué » de Saint-Louis en Alsace. Sous un soleil radieux et dans une ambiance festive nous finissons dans le haut du tableau après deux jours de compétition. Un second tournoi mais cette fois-ci « à 7 touché » (sans plaquage) s'est déroulé à Saint-Trivier-de-Courtes, lui aussi sous un beau soleil et dans une bonne ambiance. Nous terminons dans le milieu du tableau après avoir partagé tous ensemble une belle journée d'amitié.

Samedi 25 août nous avons organisé, comme tous les ans, notre concours de pétanque à Villemotier. Malgré l'averse en début d'après-midi, 15 doublettes de courageux pétanqueurs sont venues braver la pluie qui s'est calmée le temps du concours. Nous remercions tous les concurrents pour leur participation.

Le tournoi des cinq clochers n'est malheureusement plus d'actualité pour le moment. L'association projette de participer à des tournois « à 7 touché ou plaqué » dans la région.

→ SI CETTE AVENTURE VOUS TENTE,

Contactez le président des Amis du Rugby Bény-Villemotier !
Suivez-nous [f Lesamisdurugby Beny Villemotier](#)

DATE À RETENIR

L'AG se tiendra en début d'année 2019



CHANTONS SOUS LA PLUIE

La grâce et la beauté de la danse avec Chantons sous la pluie Keiko et Hervé proposent des cours de danse de salon et de rock tous les lundis à Bény dans la salle Garavand.

→ DES COURS POUR TOUS

- à 19 heures pour les débutants,
- à 20 heures pour les confirmés.

Vous pouvez intégrer les cours à tout moment de l'année.

Nous mettons à votre disposition des cours particuliers sur demande notamment dans le cadre de la préparation d'un mariage.

Nous organisons des animations et des démonstrations pour divers événements à votre convenance.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous appeler.

Contact : Hervé
Tél. 06 68 98 73 63



COMMISSION VOIRIE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ENVIRONNEMENT FORTES PLUIES PUIS SÉCHERESSE, LA VOIRIE A SOUFFERT

→ TRAVAUX 2018

Cette année a été marquée par un climat poussé aux extrêmes. Un hiver et un début de printemps humides au point de provoquer des glissements de terrain. La voie ferrée (en janvier) et la RD 28 (en mars) en ont été victimes obligeant les services de la SNCF et du département à mettre en place des enrochements pour les stabiliser. Le Chemin des pierres devenu impraticable le temps des travaux de la SNCF a été remis en état par leur soins et à leurs frais.



Glissement voie ferrée (en janvier) .

La route départementale RD28A qui traverse notre commune était particulièrement dégradée. Elle a été totalement rénovée par les services du département.

Les voiries communales n'ont pas été épargnées ! Les épisodes pluvieux aussi intenses que locaux ont entraîné de la terre et des débris végétaux bouchant ainsi certains fossés et tuyaux. Il fallut les déboucher et remplacer plusieurs dizaines de mètres de tuyaux.

La sécheresse, arrivée dès le mois de juin, a permis de faire les travaux annuels dans de bonnes conditions. La partie la plus importante est la reprise de la route du Chatelet sous la forêt à la limite de Saint-Etienne-du-Bois sur une longueur de 100 m. Cette portion n'a jamais été très stable. La commission voirie a décidé de faire purger (renforcer) les fondations et les accotements en apportant 370 tonnes de cailloux. Les 200 mètres de fossés ont été busés et la voie recouverte d'une émulsion bicouche en attendant la stabilisation définitive. Cette lourde opération représente 37 880 € d'investissement sur un budget annuel en voirie communale de 63 630 €. Le reliquat a permis de recharger en enrobé l'Allée Clair Matin (y compris l'accès aux local des pompiers) ainsi qu'une petite portion de la route du moulin de Marmont (suite à la purge opérée en 2017). Comme chaque année, en complément, 30 tonnes de point-à-temps (PATA) permettent de faire les « pansements » des autres routes.

→ TRAVERSÉE DU VILLAGE, SUITE ET FIN

Après une année 2017 de travaux, le village a retrouvé sa quiétude avec l'application de résine gravillonnée en zone 30 et l'aménagement des espaces verts. Le plancher de la bascule a été refait et le mécanisme de pesée remis en place. Début 2019, une plaque de verre et une lumière viendront le mettre



Aménagement des espaces verts

en valeur. Un panneau d'information lumineux sera installé à l'entrée du parking de la mairie.

→ ENTRETIEN COMMUNAL : LE DÉSHERBAGE PASSE AU THERMIQUE

L'achat d'un désherbeur thermique permet d'entretenir les espaces publics sans pesticide. En complément, l'acquisition d'un taille-haie sur perche permet aux employés communaux de travailler avec plus de sécurité et de confort. Un effort supplémentaire a été fait sur l'élagage puisque 64 heures ont été effectuées par des entreprises pour le compte de la commune.

→ ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

La commune a acquis un sapin lumineux en remplacement du traditionnel sapin naturel. Placé près du monument aux morts, il est accompagné d'une arche lumineuse. D'autre part, la commission voirie travaille sur la mise en valeur par rétro-éclairage des vitraux et des abat-sons de l'église.

→ TRAVAUX 2019

La nouvelle organisation de CA3B nous oblige à anticiper les travaux de l'année suivante. Nous pouvons donc vous informer que l'Allée du Petit Vacon ainsi que la route de Malaval (sur 700m) seront scarifiées, renforcées et enduites d'un bicouche à l'émulsion.

La portion de la route des Blancs (longueur 570m) partant de l'intersection de la route du Moulin de Chaffoux en direction du bourg sera renforcée de 450 tonnes d'enrobé.

Des bordures seront posées à l'intersection de la route des Jacquets avec la RD 28A. Le PATA sera doublé afin de réparer les fissures apparues çà et là à la suite de la sécheresse.



Rénovation de la RD28A

COMMISSION BÂTIMENTS DES BÂTIMENTS PLUS ACCESSIBLES ET PLUS ÉCONOMES

→ ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » prévoit que les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ces ERP doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir accéder, circuler et recevoir les informations diffusées. A ce titre, des travaux d'accessibilité se sont poursuivis au cours du dernier trimestre 2018.



Par exemple, la coloration des escaliers et la pose de bandes podotactiles ont été réalisées par le personnel communal. Il s'agit des escaliers desservant la salle Tilleul et le parking Garavand à l'arrière de la mairie. Les rambardes ont été posées par l'entreprise C2M.

Accès à la médiathèque : une sonnette à l'entrée de la salle tilleul est installée. Ce dispositif permettra au public atteint d'un handicap d'appeler un bénévole pour l'accueillir.

→ ISOLATION THERMIQUE



Isolation du secrétariat de mairie

Après des travaux d'isolation des combles dans les logements communaux l'année passée, ce sont les bureaux du secrétariat et du maire qui ont bénéficié d'une amélioration thermique. Des vitres ont été installées à l'intérieur pour créer un survitrage. La porte du secrétariat comporte désormais un hublot qui permet au public de voir si la secrétaire est disponible.

→ DÉGRADATION

Quelques dégradations sont à déplorer. L'ensemble des descentes de chéneaux en cuivre du bâtiment Garavand ont été aplaties à coup de pieds sur une hauteur de 2 mètres. Ils seront remplacés par des dauphins en fonte.

→ SINISTRES

Grêle du 30 juillet 2017 : un certain nombre d'ardoises ont été remplacées sur le clocher de l'église. Nous avons profité de la présence de la nacelle pour faire poser des pics anti-pigeons. Ces derniers ne saliront plus le seuil du porche de l'église.

Les toitures du local des Jacquets et du local pompiers/fleurissement sont également réparées. Les plaques abîmées ont été remplacées par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Local des Jacquets 30 août 2018 : une partie de la zinguerie et de la toiture ont été réparées à la suite d'un choc de véhicule contre le bâtiment.



Réparation du toit de l'église

PROJETS TERMINÉS OU EN COURS DE RÉALISATION



Éliminer les « zones blanches »

→ PYLÔNE FREE MOBILE

Conformément à ses obligations réglementaires pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires et répondre aux attentes de ses abonnés téléphoniques, Free Mobile est engagé dans un programme de déploiement du haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G). C'est ainsi qu'un pylône d'une hauteur de 40 m a été érigé sur une parcelle communale près de l'autoroute au lieu-dit Malaval au printemps 2018. Cette opération fait l'objet d'une redevance annuelle de 4 000 € au profit de notre commune.

→ PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

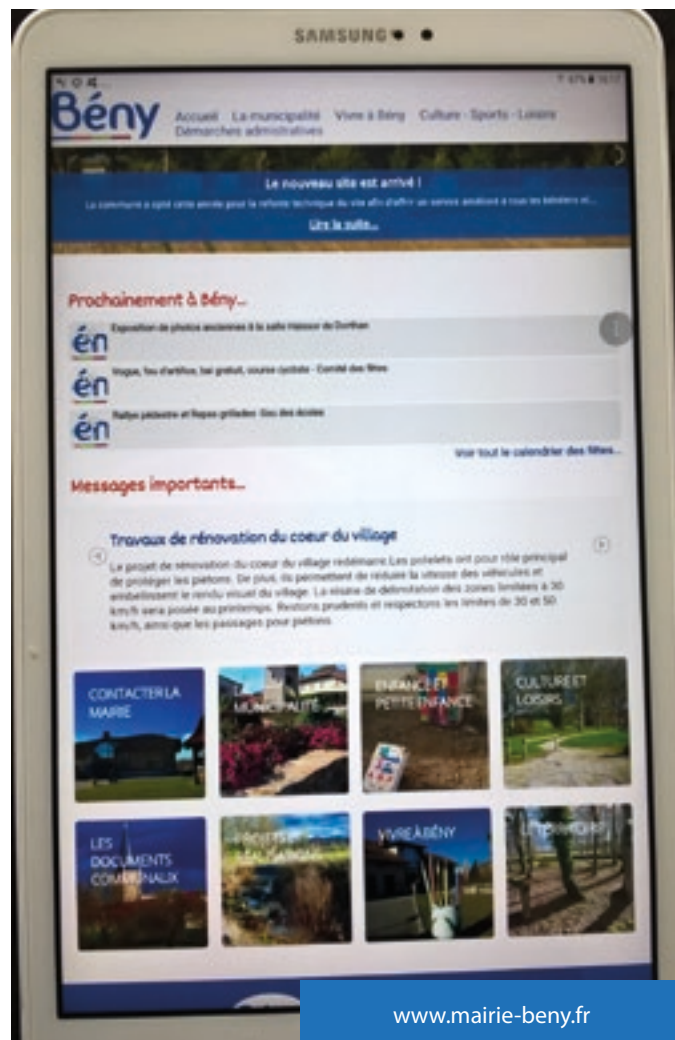


Dans le projet de rénovation du cœur de village, le conseil municipal avait prévu en option la pose d'un panneau d'information lumineux. Le budget étant respecté, le panneau sera donc installé en janvier 2019 et bénéficiera des subventions associées. Il affichera les différentes manifestations des associations de notre commune, les alertes et messages pouvant impacter notre vie quotidienne (déviations, informations administratives, avis de recherche, etc.). Il sera implanté à l'entrée nord du parking de la mairie.

→ NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet d'informations municipales www.mairie-beny.fr avait subi plusieurs tentatives de piratage. Pour contrer ces attaques, il était nécessaire de faire évoluer les logiciels informatiques qu'il utilise. Nous en avons profité pour réorganiser et moderniser la présentation du site et l'adapter aux nouvelles technologies que sont les tablettes et smartphones. Chaque association possède désormais un espace dédié qu'elle peut faire évoluer. Vous trouverez

sur le site toutes les informations utiles à la vie au village : affiches des événements associatifs, menu de la cantine scolaire, déviations dues à des travaux planifiés, compte-rendu des conseils municipaux, location des salles municipales et autres messages de la mairie, etc.



www.mairie-beny.fr

→ CARREFOUR DES GRILLETS

A la demande des usagers, la municipalité avec l'appui des services du Conseil Départemental a imaginé une solution pour sécuriser le carrefour de la route des Grillets (en face de la menuiserie Jacquet). Des baliroads (balises en plastique rouges et blanches) ont simulé un rétrécissement de la chaussée et prouvé, si besoin était, la nécessité d'aménager le lieu. Les travaux de rénovation du cœur de village et de la RD28A sont maintenant terminés. Nous allons implanter la signalisation définitive (balises et lignes blanches au sol, décalage du stop).

→ TOILETTES PUBLIQUES

Pour respecter et terminer son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la commune lancera en 2019 la création de toilettes publiques aux normes d'accessibilité en lieu et place de l'abri actuel situé en face du monument aux morts.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION	CONTACT	NOM	TÉLÉPHONE	Email
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES BENY-MARBOZ	Présidente	Véronique PIROUX	06 29 80 25 24 09 72 41 39 68	berenice01@hotmail.fr
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président	Georges LAURENT	04 74 51 05 52	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Président	Arnaud DANANCIER	06 74 92 18 29	arnaud.danancier@orange.fr
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE	Responsable		04 74 51 00 49	
CLUB DES LECTEURS (Médiathèque)	Responsable	Marie-Thérèse BAVOUX	04 74 51 07 82	patrick.bavoux@orange.fr
CLUB DES RETRAITES	Présidente	Anne-Marie RODET	04 74 51 05 89 06 87 07 80 82	rodet.g@wanadoo.fr
CLUB INFORMATIQUE (Club des Retraités)	Responsable	Yvette CEZETTE	04 74 51 01 39	my.cezette@yahoo.com
CHANTONS SOUS LA PLUIE	Président	Hervé BUFFET	06 26 29 14 19	buffet.herve@free.fr
COMITÉ DES FÊTES	Président	Louis DIDIER	06 76 38 18 46	louis.didier1@hotmail.fr
COMITÉ DU FLEURISSEMENT	Président	Bernard DANANCIER	04 74 51 07 28	bernard.danancier@wanadoo.fr
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	Chef de corps	Sylvain CHARASSE	04 74 51 07 01	sylvain.charasse@orange.fr
FASILA'GYM	Présidente	Isabelle OVIGUE	04 74 51 56 17 06 74 38 73 99	gigi-65@orange.fr
FNACA ANCIENS AFN	Président	Gabriel CHAUSSAT	04 74 51 02 34	
GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ-ST-ETIENNE DU BOIS	Curé	Père André N'Toni Lukenga	04 74 51 00 45	
LES AMIS DU RUGBY	Président	Fabien MIRMAND	06 75 38 71 99	fabmirmand@gmail.com
RETRAITE SPORTIVE	Président	Bruno GAILLARD	04 74 25 85 85	br.gaillard@orange.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE - ACCA	Président	Régis BUARD	04 74 51 01 22 07 86 87 75 14	regis.buard@wanadoo.fr
SOCIÉTÉ DE PÊCHE - AAPPMA	Président	Gérard BABAD	04 74 42 03 70	babadg@orange.fr
SOU DES ECOLES	Présidente	Émilie PIDOUX	06 77 75 87 95	mlie.pid@wanadoo.fr
AU LONG COURT - GROUPE DOOG	Président	David PILLON Stéphanie CLERC MASSON	06 31 16 54 59	a-l-c@gmail.com
SI BÉNY CHANTAIT	Président	Dominique CEVASCO	04 74 30 57 46	famille.cevasco@wanadoo.fr
Anouk - Le sourire à la vie	Président	Laurent GONARD	06 74 15 72 06	lgonard@laposte.net

Maire-Adjoint en charge des associations

Didier Charvet

Tél. : 06 06 47 25 81

mail : didcharv@outlook.fr

RÉTROSPECTIVE 2018



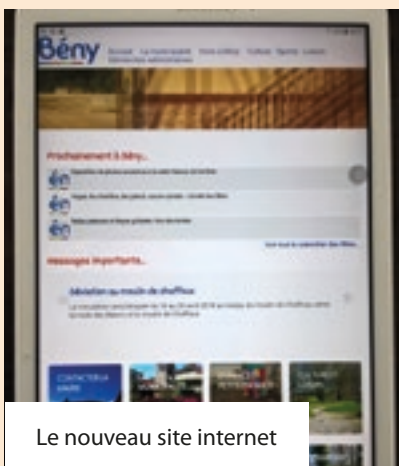
Banquet des pompiers



Traversée du village avec ses potelets



Traversée du village et ses espaces verts



Le nouveau site internet



Vogue – les enfants des TAP



Cérémonie du 19 mars



Banquet des classes 3 et 8



Carnaval



Cérémonie du 8 mai

RÉTROSPECTIVE 2018



Moment de détente à Haissor



Jardin solidaire des enfants



La 40^{ème} fête du poulet des pompiers



Inauguration Ecole Maryse Hilsz



Rénovation RD28A à l'Est



Fleurissement – Le puits



Cérémonie du 11 novembre



Réunion des présidents d'association



Remerciements aux bénévoles



Téléthon 2018



Mairie Christmas – illuminations de Noël